



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Ville
Active & Sportive

Région et Département de la Guadeloupe
VILLE DE POINTE-A-PITRE

Pointe-à-Pitre, le 14 décembre 2020

**LE MAIRE DE POINTE-À-PITRE
CONVOQUE LE CONSEIL MUNICIPAL**
en sa 10^{ème} séance

LE MERCREDI 16 DECEMBRE 2020
à 17 heures 30 en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

POINT SUPPLEMENTAIRE

- **Information au Conseil de l'arrêté n° 971-2020-12-02-005/SG/DCL/SLAC/BFL du 02 décembre 2020 portant règlement du budget primitif 2020 de la commune de Pointe-à-Pitre.**

« Conformément aux dispositions de l'article L.1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire communique ledit arrêté au conseil dès sa plus proche réunion et confirmera au Préfet l'accomplissement de cette obligation d'informer le conseil municipal. »

Maire,

Hatty DURIMEL
